

le poursuivrait en justice, et il déchargea son arme en l'air. Bien que le plaignant se fût adressé au tribunal civil, ce fut le tribunal militaire qui se saisit de l'affaire. Le lieutenant fut condamné à dix ans de forteresse pour s'être battu en duel sans permission ; à la demande de Metz il ne fut pas poursuivi pour avoir injurié et maltraité le plaignant. (2) Le témoin de Mombart eut cinq ans de forteresse et le troisième lieutenant, pour injures, eut deux mois de la même peine.»

L'INDUSTRIEL MULTIFORME

Vers 1836, les frères Metz avaient repris de Guillaume et Théodore Pescatore la petite fayencerie installée à Eich-Muhlenbach pour en confier la direction à Norbert. L'établissement se trouvait dans le « Loutzsbau » acquis par Norbert Metz d'un certain Umbau qui, lui, avait acheté l'ancien moulin à orge aux héritiers Loutz. (3)

Pour diriger les travaux chimiques de son entreprise, Norbert Metz fit venir de Paris un chimiste, Auguste Laurent (1807-1853) dont il aura probablement fait la connaissance à l'École centrale.

En 1837 ou 1838 Norbert Metz présenta son collaborateur aux époux Schrobilgen-François de qui la fille Francine capta l'intérêt de Laurent au point que le jeune Français en fit son épouse le 23. 7. 1838. Au mariage, Norbert Metz et J.-B. Gellé assistaient en qualité de témoins de l'épouse. La même année la fayencerie, qui était devenue entretemps la propriété de la Société d'Industrie luxembourgeoise, fut louée à la Société J. F. Boch & Cie, et Auguste Laurent retourna en France où il devint un des astres les plus brillants au zénith de la science, il est vrai reconnu bien tard après sa mort prématurée. (v. Biogr. Nat. fasc. I, p. 61s) D'après M. Blum l'établissement d'Eich aurait été maintenu en fonctionnement jusqu'en 1846. (4) Mais dans l'acte de constitution de la Soc. Aug. Metz & Cie du 29. 1. 1847 il est encore question de la fayencerie.

Dans le même « Loutzsbau », Norbert Metz exploitait également un moulin à farine.

En 1837 il forma avec la Société d'Industrie luxembourgeoise une société en commandite qui avait pour objet l'exploitation des moulins à farine d'Eich et de Hespérange (Neimillen) dont Metz avait la direction. Le capital s'élevait à 150 000 francs dont 100 000 francs pour compte de la Société d'Industrie qui s'exprima comme suit dans le rapport du premier exercice : « La situation de ces moulins, leur achalandage, la force d'eau dont ils disposent, tout concourt à nous inspirer confiance dans les résultats que nous en attendons. » (5)

Norbert Metz prit aussi des intérêts dans une manufacture de tabacs à Arlon, exploita des fours à chaux à Strassen et s'occupa de l'entreprise de travaux publics. (6) C'est en cette dernière qualité qu'il travaillait aussi avec le génie militaire qui ne cessait d'agrandir et de renforcer les fortifications. Habitant le moulin d'Eich, Norbert Metz se rendait presque journellement pour ses affaires à Luxem-